

## Les Trophées IDEES Junior

**Contact > Gwenaëlle BAUDOIN > 01 41 87 28 55 >**  
**[tropheesideesjunior@hauts-de-seine.fr](mailto:tropheesideesjunior@hauts-de-seine.fr)**

### Présentation

Le Département est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable et valorise les Initiatives Durables pour l'Environnement, l'Economique et le Social (IDEES) réalisées sur son territoire.

Le concours Trophées IDEES Junior vise à favoriser, promouvoir et récompenser les actions et réalisations menées au sein des collèges des Hauts-de-Seine.

La candidature peut concerner : un établissement, une classe ou un groupe d'élèves encadrés par un professeur, de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

A l'issue des délibérations le jury désignera trois lauréats.

Le premier lauréat recevra un prix de 2 500 euros, le second, un prix de 2 000 euros et un troisième, un prix de 1 000 euros.

Ces prix devront être destinés à financer une visite ou une manifestation en lien avec le développement durable ou à améliorer leur réalisation.

### Objectif

Valoriser les actions des collégiens au sein de leur établissement en faveur d'un engagement citoyen pour un développement durable, et inciter l'émergence de nombreux autres projets.

### Bénéficiaires

Ce concours est ouvert à tous les établissements secondaires du 1<sup>er</sup> degré, publics ou privés sous contrat, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, du département des Hauts-de-Seine.

### Inscription

Le dossier de candidature, précisant les modalités pratiques de participation au concours, sont consultables et téléchargeables sur le site du Département des Hauts-de-Seine : <https://www.hauts-de-seine.fr/trophees-idees-junior/>

**Le dossier de candidature doit être transmis en version numérique uniquement du 2 décembre 2019 au 20 mars 2020 à 16h30 à l'adresse générique : [tropheesideesjunior@hauts-de-seine.fr](mailto:tropheesideesjunior@hauts-de-seine.fr).**

**Les inscriptions sont ouvertes du 2 décembre 2019 et le 20 mars 2020 à 16h30 au plus tard.**

Les collégiens accompagnés d'un référent adulte présentent leur projet devant un jury au mois de mai 2020.

La cérémonie de remise des prix du Trophées IDEES Junior Hauts-de-Seine se déroulera début juin 2020.

### Réalisations

Chaque établissement peut présenter **un seul projet** mené dans le cadre scolaire ou périscolaire.

Le projet doit être **achevé ou en cours de réalisation**.

Il intègre au moins **deux des trois piliers du développement durable** (économique, social, environnemental).

Photo : 1er prix en 2019 Le collège Joliot-Curie à Bagneux avec le projet «poulailler pédagogique et éducatif #popeed»



**Blacky**, l'insolente



**Speed**, l'insaisissable



**Fanta**, la gourmande



**Rosalie** la pipelette qui caquette sans arrêt.



**Blue** la chouchoute

Crédit photo Collège Bagneux